



L'APEL : Association de Parents d'Élèves de l'Enseignement Libre.

Qu'est-ce que l'APEL?
Quel est son rôle ?

Elle siège au conseil D'administration de l'Ogec pour donner son avis de représentant de parents d'élèves sur la gestion de l'établissement.

Elle est le porte parole de tous les enfants scolarisés dans l'établissement auprès de l'équipe enseignante et de la direction.

Les actions :
2 ventes de pizzas
Une vente de pains au chocolat tous les vendredi
Cadeau fêtes des mères.

Elle organise des actions qui permettent de financer des projets :
L'an dernier 3400€ a été versé pour le voyage des CM

Les projets :
Achat de matériel de cour pour les enfants.
Offrir un livre à chaque enfant.

L'APEL au niveau national

L'Apel nationale est reconnue et régulièrement consultée par les ministères, par l'Assemblée Nationale et le Sénat

L'Apel nationale porte sa voix auprès des instances nationales de l'Enseignement, elle participe à la rédaction des textes officiels. Elle représente les parents d'élèves auprès des pouvoirs publics. Plus il y a de familles adhérentes à l'Apel et plus elle aura de « force » auprès des pouvoirs publics

La cotisation demandée à chaque famille en début d'année scolaire, permet de financer les actions de l'Apel à ces différents échelons.